

Bien Vivre à Maringues
Association Loi de 1901

13 rue du Chéry
63350 Maringues

06 88 15 18 91

Email : maringues@limagne.fr

Site internet : <http://www.limagne.fr>

Monsieur Gérard SANCIAUT
Adjoint au Maire
8 rue de l'Hôtel de Ville
63350 Maringues

Objet : Protection du domaine public

Maringues, le 20 janvier 2012

Monsieur le Maire-adjoint,

Nous accusons, ce jour, réception de votre réponse à notre courrier du 15 décembre 2011 concernant la destruction d'un chemin communal, d'une haie d'arbres et des bornes par un agriculteur à Vensat.

Mais votre réponse nous laisse insatisfaits. Certes vous avez eu une action pédagogique avec cette explication avec le contrevenant, mais nous aimerions savoir quand aura lieu la remise en état de ce chemin, le remplacement des arbres abattus et des bornes et qui en supportera les frais ? De même, le bois coupé et emporté par cet agriculteur sera-t-il facturé et la recette en apparaîtra-t-elle au budget communal ?

Nous vous remercions de nous apporter ces précisions afin que l'ensemble des habitants de la commune ne s'imaginent pas que des passe-droits peuvent être tolérés à certains alors que la majorité se « sert la ceinture » pour payer ses impôts locaux et fonciers.

Vous remerciant des éclaircissements que vous voudrez bien nous apporter, nous vous prions, Monsieur le Maire-adjoint, d'agréer l'assurance de toute notre considération.

Pour l'association, le Président

Philippe LE PONT